

Informations communales et pratiques

AGENDA 2016

Janvier

Samedi 9 : concert du Nouvel An salle Gesquière

Mardi 19 : conseil d'administration du CCAS

Samedi 23 : vœux de M. le Maire

Dimanche 31 : crêpe partie organisée par l'APEIC

Février

Jeudi 4 février : conseil municipal à 19h

Samedi 27 : soirée Cap gym

ETAT CIVIL 2015

Mariage

Claude SUC et Annie LEIGNEL, le 19 décembre

Naissance

Maël DEMANGE, le 8 décembre

Décès

Jean-Paul DABOVAL, le 21 novembre

Mauricette VASSEUR le 10 décembre



Bienvenue dans le monde d'iléo. Votre nouveau service de distribution d'eau à compter du 1er janvier 2016.

Contact :

26 rue Van Hende à Lille

Tél : 09.69.32.22.12

(appel non surtaxé)

www.mel-ileo.fr

DEMARCHAGE A DOMICILE

Méfiez vous des pratiques abusives ou trompeuses

Le démarchage à domicile ("porte à porte") est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur afin de lui faire souscrire un contrat (achat d'un matelas, encyclopédie, pose d'un double vitrage...). Cette démarche peut placer le consommateur en position d'infériorité par rapport au vendeur et le conduire à une commande qu'il regrettera peut-être. Les abus sont fréquents.

Le démarchage est encadré par la loi, et concerne les contrats signés à votre domicile, à votre résidence ou sur votre lieu de travail, que ce soit à votre demande ou non, lors de réunions (organisées hors des lieux de vente habituels) ou lors de voyages publicitaires. Les règles du démarchage à domicile sont également applicables aux contrats conclus en magasin, à la suite d'une invitation personnalisée à retirer un cadeau ou à bénéficier d'un avantage particulier dans ce même établissement.

Ayez les bons réflexes :

- Vous devez vous faire remettre un contrat écrit, dont tous les exemplaires doivent être datés et signés de votre main. Prenez le temps de le lire attentivement. Assurez-vous d'être informé des coordonnées du vendeur, qui doivent figurer sur le contrat, pour savoir à qui vous adresser en cas de litige et vérifiez que le lieu de la vente mentionné est exact.

- Vérifiez toujours la date indiquée sur le contrat : si, par manque de vigilance, vous signez un document déjà daté, non daté, ou à fortiori antidaté, vous risquez de ne pas pouvoir bénéficier des règles de protection prévues par la loi pour ce type de vente.

- Vous pouvez renoncer à votre achat pendant sept jours. Le jour de la signature ne compte pas. Si l'échéance tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

- Pour vous rétracter, vous devez alors utiliser le bordereau prévu à cet effet, obligatoirement joint à votre contrat. Si ce n'est pas le cas, adressez au vendeur une demande de rétractation en courrier recommandé avec accusé de réception. Attention : le délai de rétractation de sept jours ne vaut pas pour les commandes effectuées en magasin, sans démarchage préalable. Pour celles-ci, le consommateur est engagé dès sa signature.

- N'effectuez aucun paiement avant l'expiration du délai de 7 jours. Même si le vendeur veut vous laisser la marchandise, il ne faut rien lui verser. Il ne faut surtout pas lui remettre de chèque post-daté, ni d'autorisation de prélèvement.

Quels recours possibles pour le consommateur ?

Vous avez été victime de pratiques commerciales abusives ou trompeuses ? Vous pouvez porter plainte auprès de la Direction Départementale de Protection des Populations du Nord, 93 boulevard Carnot à Lille, Tél : 03.28.07.22.86, Courriel : ddpp@nord.gouv.fr

RENDEZ VOUS AVEC UN CONSEILLER INFO-ENERGIE

Le conseiller info-énergie **informe gratuitement**, et de manière très pratique, pour mieux maîtriser votre consommation et donc votre **facture d'énergie**.

C'est une réelle **mission de service public** : neutre et indépendant. Le conseiller apporte une aide technique et précise les différentes conditions d'accès aux aides financières.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre votre conseiller info-énergie tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél : 03.00.00.00.00 ou par Courriel à : eie@eie.fr

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADEME



Direction départementale de la protection des populations

L'écho

Le mensuel du village de Cappinghem

N°243/janvier 2016



Le mot du Maire et des Elus

Chères Cappinghemmoises,
Chers Cappinghemmois,

En ces premiers jours de janvier, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, nos plus sincères vœux de bonne et heureuse année.

Que 2016 vous garde en bonne santé ou vous permette de la retrouver, car sans celle-ci le reste n'a que peu d'importance. Que votre situation financière vous permette, sans crainte du lendemain, de voir se réaliser vos projets les plus chers. Qu'enfin cette nouvelle année nous permette à tous de retrouver un peu de sérénité tant 2015 aura été marquée par les bouleversements et les drames.

Attentats, campagnes électorales accompagnées de leurs excès, modifications profondes du paysage administratif, restrictions budgétaires, chômage dont on attend encore et toujours de voir s'inverser la courbe, croissance économique désespérément atone composent un paysage qui n'incite guère à un optimisme béat.

Et pourtant, songeant à notre village, je ne peux m'empêcher de me rappeler ce dicton : « Quand je me regarde, je me déssole. Quand je me compare, je me console ». Certes quelques projets n'avancent pas aussi vite que nous pourrions le souhaiter, néanmoins 2015 aura vu aboutir des actions entreprises dès 2012.

Bien sûr certains d'entre vous ont encore été victimes de cambriolages ou de dégradations de leurs biens, et s'il n'y avait eu qu'un seul de ces actes, c'eût encore été un de trop. Cependant, pour la Police Nationale, Cappinghem reste l'une des communes les plus sûres de la Métropole.

Je pense sincèrement que l'on pourrait finalement constater qu'il y a plus de positif que de négatif pour ce qui est, par exemple, des finances de notre commune ou de l'agrément qu'il y a à y vivre.

J'aurai l'occasion de revenir sur tous ces points, et sur d'autres, lors de l'allocution que je prononcerai à la traditionnelle cérémonie des vœux, prévue le samedi 23 janvier.

J'espère vous y voir, comme toujours, très nombreux. En attendant, encore une fois :

Bonne année à tous !

Christian MATHON
Maire de Cappinghem

LES ENFANTS ET LA MAGIE DE NOEL...

Tout a commencé, dès le matin du jeudi 17 décembre, chaque élève, des 7 classes que compte l'école, s'est vu offrir les traditionnelles coquilles et friandises de Noël, en présence de M. le Maire.



A l'heure du déjeuner, vendredi 18 décembre, un appétissant repas de Noël attendait les enfants fréquentant le restaurant scolaire, avec en prime la visite du Père Noël.



Enfin, la Fête de Noël des Enfants tant attendue et la représentation du spectacle de marionnettes sont des événements que n'oublieront pas de sitôt les élèves.



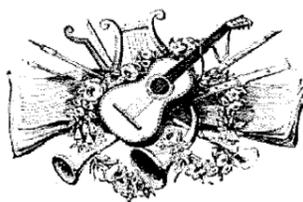
Vous pouvez, dès à présent, découvrir les photos des différentes activités périscolaires sur le site internet de la mairie, cappinghem.fr, à la rubrique Enfance.

M. Christian MATHON, Maire,
Le Conseil Municipal,
Le Conseil Municipal des Enfants



Ont le plaisir de vous souhaiter une excellente année 2016 et vous invitent à assister à la cérémonie des vœux le Samedi 23 janvier 2016 à 19h salle Robert Gesquière.

Culture



**Union Musicale
d'Haubourdin**

CONCERT DU NOUVEL AN

Capinghem reçoit l'orchestre d'Harmonie de l'Union Musicale d'Haubourdin, dirigé par M. Philippe Dillies, avec l'aide de M. Jean-Philippe Nirel.

Le programme proposé, très festif, sera principalement axé sur les musiques célèbres avec entre autres « La Lambada », « Brasiliana » et « Brazil ».

Tarifs : 7€ pour les adultes et 3€ pour les moins de 18 ans.

Venez nombreux assister au Concert du Nouvel An

Samedi 9 janvier 2016 à 20H30 Salle Robert Gesquière, rue d'Ennetières - Places limitées

Service Périscolaire

ACTIVITES DU SERVICE PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les activités périscolaires ont été nombreuses et variées pour nos jeunes écoliers.

Les TAP (Temps d'activités Périscolaires) ont pu aborder différents thèmes. Les animatrices périscolaires ont ainsi fait découvrir la **vie de marin**, par des chansons, des histoires de navigateurs célèbres, par l'apprentissage du vocabulaire, des nœuds de marin, ... Activités de découverte aussi **du cirque** : jonglage, petits jeux d'équilibre... Enfin, les **techniques et chorégraphies de danse ou l'étude des passe-temps du Brésil**. C'est ainsi que les enfants figuraient en première partie du Bal Brésilien d'octobre dernier (voir photo).

Les thèmes de 2016 pourraient être la Sécurité routière, Nos amis les Belges, l'Art urbain, ... **Le comité de pilotage se réunira fin janvier afin de faire le point sur l'emploi du temps des enfants** et y apporter, le cas échéant, des modifications.

La réussite dans l'organisation, entre autre, des différentes activités de Noël par le **Service Périscolaire repose une nouvelle fois sur son enthousiasme, son investissement et réside aussi par sa créativité**. La fin d'année s'achève pour le Services Enfance, celui-ci rebondira, à n'en pas douter, dès 2016 à travers la réalisation de projets inédits.

- Photos des différentes activités périscolaires à découvrir sur le site internet de la mairie, capinghem.fr, à la rubrique Enfance -



Centre communal d'action sociale et CME



SOLIDARITE A L'EHPAD

La **solidarité** était au rendez vous en ce vendredi 18 décembre.

Les représentants de la **Municipalité et du CCAS** sont venus partager en compagnie des résidents, dans une décoration de Noël, **une après midi festive** autour d'un délicieux goûter et de chocolats non moins délicieux.

La joyeuse ambiance de Noël et du Nouvel An, présente avant l'heure, a généré **des instants de bonheur et de joie parmi chacun**.

COLIS DE NOEL DES SENIORS

Solidarité également en ce samedi 19 décembre matin. Les élus et les conseillers municipaux des enfants se sont rendus chez les seniors pour offrir le colis de Noël. Cette initiative inter générationnelle autorise aux jeunes élus **d'apporter de leur gaieté, de leur enthousiasme** et ainsi souhaiter **aux seniors** de vivre d'agréables fêtes de fin d'année.

L'instant d'une photo, coiffés du traditionnel bonnet de Père Noël à l'occasion de la distribution des colis aux seniors, **les enfants du CME se joignent à M. Antoine Tricoit**, Adjoint à l'Ecole, au Périscolaire et au CME pour présenter à toutes et à tous, **leurs meilleurs vœux pour cette année 2016 qui commence**.



Associations

LA SOIREE DE L'APEIC

Le 14 novembre a eu lieu la soirée familiale annuelle de l'APEIC sur le thème des années 80.

Le repas a été un succès grâce, notamment, à l'équipe du restaurant lillois "le meunier" qui a proposé un buffet chaud et froid très apprécié!

Petits et grands ont ensuite pu enflammer la piste de danse sur les rythmes inoubliables des 80's!

Enfin, chaque enfant est reparti avec des cadeaux offerts par notre guest star : Dark Vador lui-même!!!

Merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur!



La prochaine manifestation organisée par l'APEIC sera la party-crêpe du 31 janvier 2016

Vos enfants pourront profiter de cet après-midi festif qui leur sera intégralement dédiée. Nous les attendons nombreux!



CLUB CULTUREL.....25 ans déjà !!

C'est le vendredi 29 janvier prochain, à 16.00h, en la salle Robert Gesquière, que se déroulera l'Assemblée Générale annuelle du Club Culturel de notre village. Au cours de cette rencontre seront évoqués les rapports, moral et financier, liés aux activités de l'année 2015, puis évoquées les huit sorties d'ores et déjà programmées pour l'année 2016.

Les personnes retraitées désireuses de **découvrir les activités du club et d'y adhérer**, seront les bienvenues. Goûter et tombola traditionnels clôtureront cette manifestation.

Pour des raisons pratiques d'organisation, il est toutefois impératif de **s'inscrire** au préalable auprès de Jean-Marie RENAUD, Président du Club Culturel au 0320088717, **avant le 16 janvier prochain, dernier délai**.

Economie - Emploi

CROCKBOOK

"Crockbook", **enseigne spécialisée dans la vente de livres neufs et coffrets "culturels et/ou loisirs"** à petits prix a ouvert son deuxième magasin de la métropole Lilloise sur la commune de Capinghem (**à côté d'Electro Dépôt et de La Foire Foulle**).

Ce magasin exploité sur 200 m2 environ **emploie 3 personnes**. Il s'agit du 6ème magasin Crockbook de la chaîne.

Un septième à ouvert ses portes à Poitiers il y quelques semaines et 3 nouveaux magasins devraient suivre en 2016"



POLE EMPLOI EVOLUE - Quels changements à compter du 11 janvier 2016

L'inscription se fait par internet. Désormais, votre inscription et la saisie de votre demande d'allocations se font entièrement en ligne depuis votre espace personnel sur le portail internet pole-emploi.fr

Ce service gratuit est disponible 7j/7 et 24h/24.

Plus rapide, votre notification d'inscription est adressée au plus tard le lendemain de l'inscription ou immédiatement si vous avez accepté de recevoir des courriers Pôle Emploi depuis votre espace personnel.

Cette simplification des démarches d'inscription permet de se consacrer, dès le premier entretien, à la mise en place d'actions d'aide au retour à l'emploi.

De nouveaux horaires d'accueil en agence. Les modalités d'accueil et de réception de Pôle Emploi évoluent afin d'augmenter le temps consacré à l'accompagnement personnalisé, d'améliorer les conditions de réception des demandeurs d'emploi ayant rendez vous avec leur conseiller référent et d'enrichir les ateliers et services proposés en agence.

L'agence est ouverte au public 35 heures par semaine :

- **Sans** rendez vous du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 9h à 12h.
- **Sur** rendez vous du lundi au jeudi de 12h45 à 16h30.

Adresse postale : Pôle Emploi Lomme Min, 17 rue du Chemin Saint Martin, 59160 Capinghem - Site : pole-emploi.fr